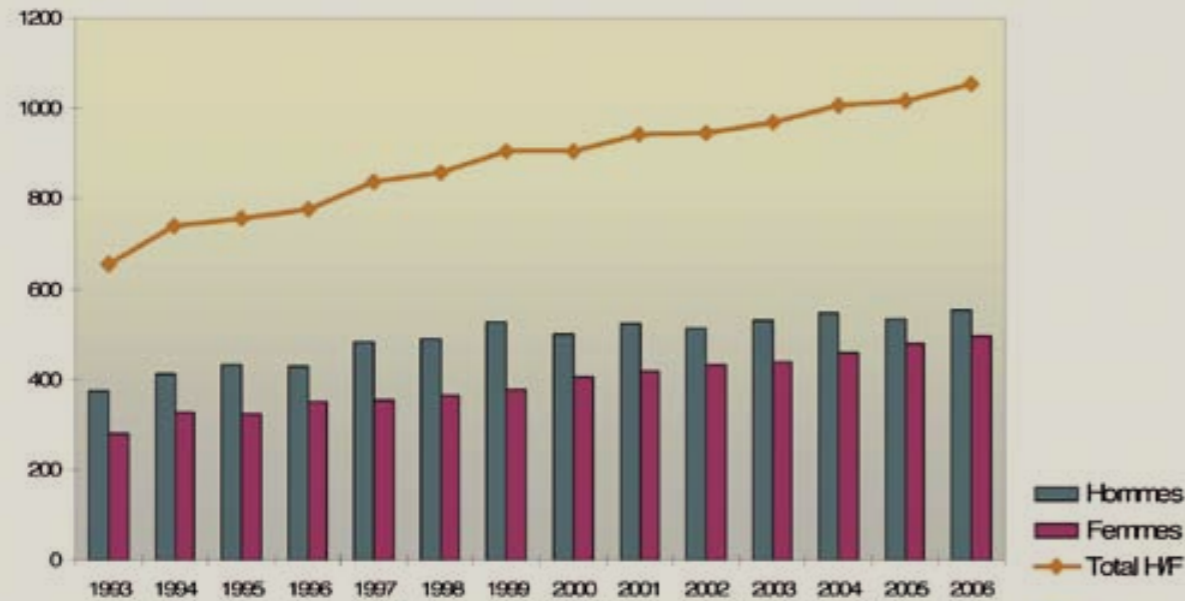


L'emploi des femmes en hausse

- **Évolution de l'emploi salarié**
Tous secteurs - Territoire CBE des Cévennes
 (Source : ASSEDIC, hors agriculture, hors emploi public)



Le nombre de salariés est passé entre 1993 et 2005 de 656 à 1016, soit une augmentation de 54 % contre seulement 37 % pour la Lozère.

Cette progression s'explique principalement par l'évolution de l'emploi des femmes sur une période récente. Les effectifs sont passés de 280 à 481, soit une progression de 72 %, contre 49 % en Lozère. Le développement du secteur associatif et de celui de la santé et de l'action sociale peut expliquer la plus grande part de femmes accédant à un emploi salarié ces dernières années. Mais beaucoup de ces emplois sont précaires (voir fiche thématique n°2 : Structure de l'emploi). Pour l'emploi des hommes, l'augmentation est de 43 % (de 376 à 535).

À RETENIR

- Une économie productive « locale », centrée autour de Florac
- Une très large majorité de très petites entreprises et d'entreprises sans salarié
- Des activités peu diversifiées (commerce, construction, tourisme), dépendantes de la fréquentation touristique, et une pluriactivité indispensable à de nombreux chefs d'entreprise
- Des emplois salariés en hausse, concentrés dans la construction et le secteur associatif (cf : Structure de l'emploi, fiche n°2)



Décembre 2007

Diagnostic territorial du CBE des Cévennes

Fiche thématique n°3 :

Les entreprises du territoire

« Une économie peu diversifiée, dépendante de la fréquentation touristique »

« Une très large majorité d'entreprises sans salariés »



C.B.E des Cévennes
 Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes
 1 place Paul Comte
 48 400 Florac (Lozère)

Tel : 04.66.45.26.38
 Fax : 04.66.45.50.49
 c.b.e.cevennes@wanadoo.fr
 www.cbecevennes.org

Réalisé dans le cadre du programme «Emploi et Territoire», avec le soutien de :



Réalisation : arcotedia.fr

Des entreprises concentrées autour de Florac, pour une économie «locale»

Le territoire du CBE compte 598 entreprises inscrites à la chambre de commerce et d'industrie ou à la chambre des métiers. 251 entreprises, soit 43 % d'entre elles, ont leur siège situé sur la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn. Le siège de l'entreprise donne une indication sur leur localisation. Mais, bien entendu, de nombreuses entreprises, notamment dans la construction, exercent leur activité soit sur le territoire entier du CBE soit de façon plus vaste en Lozère ou dans les départements limitrophes (Gard notamment).

D'autres entreprises, tels les commerces de proximité, sont implantées au cœur des villages et sont fréquentées quasi uniquement par les habitants des alentours. Il est à noter que notre territoire n'est pas à proprement parler un territoire « productif ». À l'exception de quelques entreprises qui produisent sur le territoire et qui exportent (Quézac, exploitations agricoles, scieries,...), il s'agit principalement de production et de consommation locales. A contrario, le tourisme est l'une des seules activités à drainer de la richesse extérieure sur le territoire.

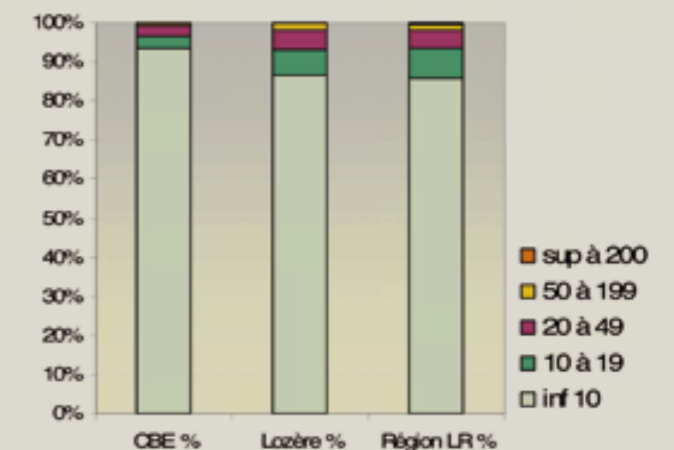


Une majorité de très petites entreprises

Les TPE, (très petites entreprises), c'est-à-dire moins de 20 salariés, représentent plus de 97 % des entreprises du territoire CBE. Ce pourcentage dépasse encore les tendances départementales (92,9 %), régionales (93,5%) et nationales. De plus, sur le territoire CBE, plus de 60 % des entreprises n'ont pas de salariés.

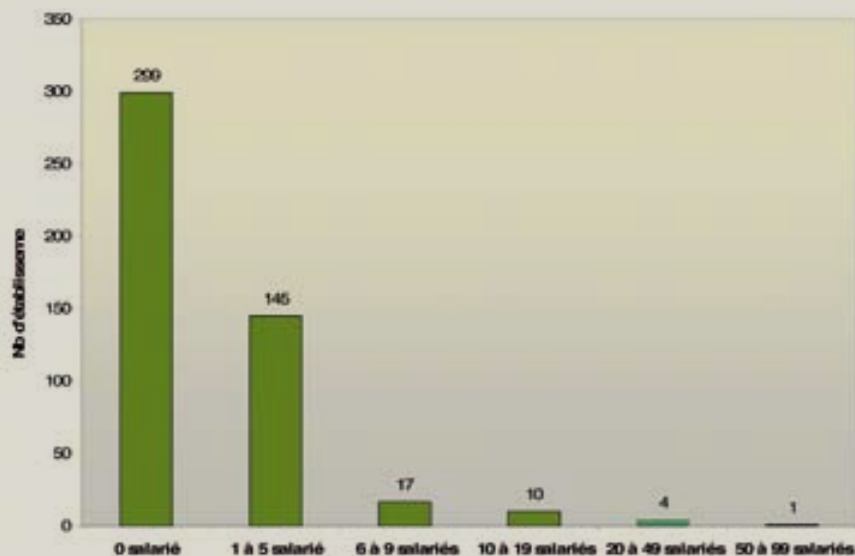
- Nombre d'entreprises selon la taille

(Nombre de salariés / Source : CORINTHE)



- Tranche salariale des entreprises du CBE des Cévennes

(Source : uniquement données CCI 48, 2007)



Au regard des différents graphiques, il paraît indispensable de cerner les besoins spécifiques de ces TPE et d'élaborer des réponses collectives.

Dans une optique de développement de l'emploi dans le secteur marchand, plusieurs actions pourraient être envisagées :

- Aider les entreprises qui n'emploient aucun salarié (299 entreprises) à se tourner vers la mutualisation d'emplois éventuels.
- Accompagner les entreprises qui emploient de 1 à 5 salariés pour qu'elles passent le cap de l'agrandissement.
- Accompagner l'installation d'activités de service aux entreprises

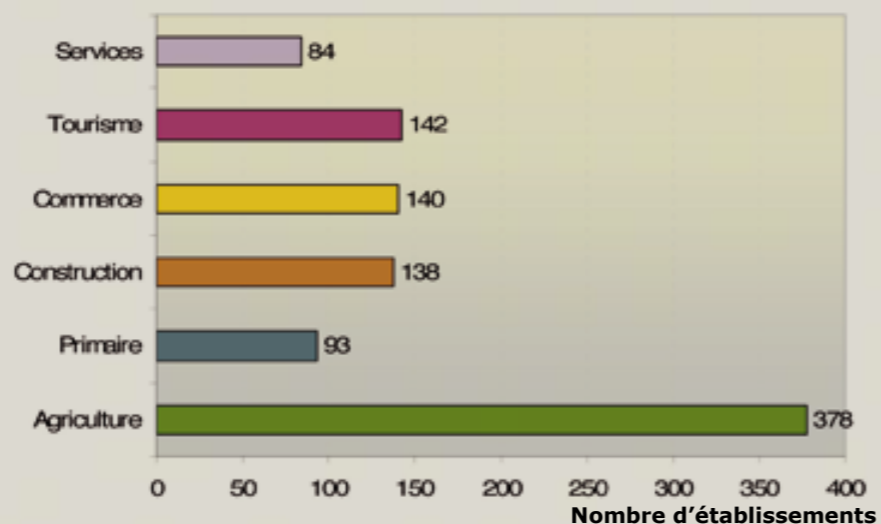
Des activités peu diversifiées, très dépendantes du tourisme

D'après les données issues des listes des chambres de métiers et de commerce, les 598 entreprises du territoire peuvent être réparties en 4 catégories d'activités (hors agriculture).

- Activité des entreprises du CBE des Cévennes

(Source: CCI 48, CM 48, CA 48 2007)

- **Secteur des services :** transport, services aux entreprises, activités financières et immobilières, ...
- **Secteur du tourisme :** hôtels, campings, chambre d'hôte, bar-restaurant
- **Secteur du commerce :** commerce de gros, commerce de détail (alimentaire ou articles),...
- **Secteur de la construction :** entreprises du bâtiment et des travaux publics
- **Secteur primaire :** sylviculture, production agroalimentaire, carrières,...



La pluriactivité : une réalité pour de nombreuses personnes

Le graphique montrant le nombre d'entreprise par secteur nous enseigne plusieurs faits marquants.

- D'abord l'agriculture, en nombre d'établissement est le secteur le plus important du territoire.
- Les autres secteurs importants en nombre d'entreprises (tourisme, commerces et, dans une certaine mesure avec les résidences secondaires, la construction) sont très dépendants de la fréquentation touristique qui est en diminution inquiétante (voir zoom sur le tourisme).
- Enfin, en analysant ces chiffres, on s'aperçoit de la part non négligeable de la pluriactivité. En effet, de nombreuses personnes sont obligées de créer plusieurs types d'entreprises (ex : une activité agricole et des chambres d'hôtes) et donc de cumuler plusieurs statuts afin de s'assurer un revenu décent à l'année. Or, la pluriactivité n'est actuellement que prise en compte au cas par cas par les institutions et il n'existe pas de statut spécial. Un accompagnement des personnes concernées est nécessaire pour la définition et la mise en œuvre concrète de leur projet.

Un secteur des services à développer

De plus, il est à noter que le secteur des services est encore très restreint, alors qu'il s'agit d'un des secteurs majeur au niveau national. Il semble donc important d'encourager le développement de ce secteur en vue de la création de nouvelles activités.

L'activité des quatre secteurs dominants (agriculture, tourisme, commerces et construction) est fortement liée à la venue de personnes extérieures au territoire, et notamment liée à la saison touristique.

Cela engendre de nombreuses questions quant à l'avenir économique du territoire :

- > Question des salariés des prestataires touristiques : emploi saisonnier, logements...
- > Question de l'allongement de la saison touristique.
- > Question de l'ouverture saisonnière de certains commerces de proximité pourtant utiles à la population permanente : comment faire pour inciter à poursuivre l'activité en période hivernale (aménagement des loyers, allongement de la saison touristique...)
- > Le secteur de la construction repose en partie sur les demandes des résidents secondaires (construction neuve ou rénovation).

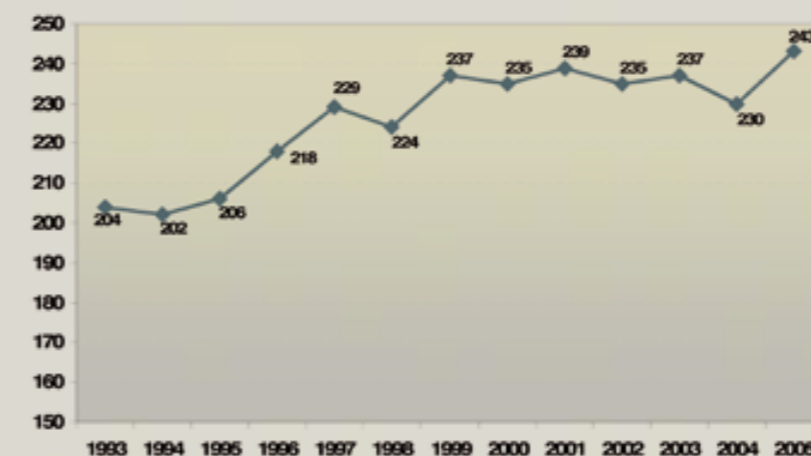
Un emploi salarié en forte hausse

Les chiffres issus des bases de donnée des ASSEDIC nous renseignent sur l'évolution du nombre de salariés issus des établissements du secteur privé, remplissant une déclaration annuelle des effectifs (voir définition*).

*Champ UNEDIC: Champ d'observation de l'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

- Évolution du nombre d'établissements employant des salariés

(Source : ASSEDIC, hors agriculture, hors emploi public)



Le nombre d'établissements employant du personnel salarié sur le territoire est passé, entre 1993 et 2005, de 204 à 243, soit 39 de plus (progression de 16 %).

Les secteurs les plus représentés parmi ces établissements sont ceux du tourisme, de la construction et des commerces. Cependant, deux autres secteurs se distinguent : le secteur associatif (25 établissements en 2005) et la santé/action sociale (22 établissements en 2005).